



Règlement de traitement des données

Qualibroker Oberwallis AG |

Valable à partir du: 18.02.2026

Table des matières

1.	Dispositions générales	4
1.1.	Bases légales	4
1.2.	But du règlement de traitement des données	4
1.3.	Finalité du traitement des données	4
1.4.	Service compétent en matière de protection des données	4
2.	Structure du système d'information	5
2.1.	Imprimante, matériel de bureau et envoi postal	5
2.2.	Composants du système d'information	5
2.3.	Interfaces	6
3.	Services concernés	8
3.1.	Domaines d'organisation de Qualibroker Oberwallis AG	8
4.	Utilisateurs et accès aux données	9
4.1.	Utilisateurs	9
4.2.	Gestion des utilisateurs	9
4.3.	Suppression de l'autorisation d'accès	9
4.4.	Formation des utilisateurs	9
4.5.	Instructions/directives	9
4.6.	Processus	9
5.	Traitement des données / catégories de données	10
5.1.	Origine des données	10
5.2.	Catégories de données traitées	10
5.3.	Déclaration de la collecte des données auprès du PFPDT	10
6.	Archivage des données	11
6.1.	Obligation d'archivage	11
6.2.	Durée de conservation et effacement	11
7.	Mesures techniques et organisationnelles	12
7.1.	Contrôle d'accès	12
7.2.	Contrôle des supports de données	12
7.3.	Contrôle du transport	12
7.4.	Contrôle de la notification	12
7.5.	Contrôle de la mémoire	12
7.6.	Contrôle d'accès	13
7.7.	Contrôle de la saisie	13
7.8.	Mesures dans le domaine des terminaux	13
7.9.	Séparation des serveurs de test et de production	13
7.10.	Violations de la sécurité des données	14
7.11.	Télétravail	14
8.	Droits des personnes concernées	15
8.1.	Obligation d'informer lors de la collecte de données personnelles	15
8.2.	Droit d'accès	15

8.3.	Droit d'accès et droit de rectification	15
8.4.	Droit à l'effacement	15
8.5.	Droit à la limitation du traitement	15
8.6.	Obligation de communication en relation avec la rectification ou l'effacement de données à caractère personnel ou la limitation du traitement	15
8.7.	Droit à la portabilité des données	16
8.8.	Droit d'opposition	16
8.9.	Droit de révoquer un consentement	16
8.10.	Droit de recours	16
9.	Dispositions finales	17
9.1.	Modifications du règlement	17
9.2.	Approbation	17

1. Dispositions générales

Pour des raisons de lisibilité, nous renonçons à faire une distinction entre les sexes dans l'ensemble du document. Dans un souci d'égalité de traitement, toutes les désignations de personnes s'appliquent à tous les sexes.

1.1. Bases légales

Le présent règlement de traitement des données a été rédigé sur la base des lois et ordonnances suivantes:

- Règlement général de l'Union européenne sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016 (version du 4 mai 2016)
- Loi sur la protection des données (LPD) du 25 septembre 2020 (version du 01.09.2023)
- Ordonnance sur la protection des données (OPDo) du 31 août 2022 (version du 01.09.2023)
- Code des obligations (CO) du 30 mars 1911 (état le 1^{er} avril 2017)

1.2. But du règlement de traitement des données

Le règlement de traitement des données garantit que les droits de la personnalité et les droits fondamentaux des personnes dont les données à caractère personnel sont traitées par Qualibroker Oberwallis AG sont protégés conformément aux dispositions légales. Le règlement de traitement des données décrit notamment la procédure de traitement des données et de contrôle et mentionne les documents existants sur la planification, la réalisation et l'exploitation de la collecte de données.

1.3. Finalité du traitement des données

Qualibroker Oberwallis AG est un fournisseur de solutions d'assurance et de risque sur mesure. Elle propose des prestations dans le domaine de la prévoyance professionnelle du personnel, des assurances de personnes et de choses, de la responsabilité civile et d'autres assurances non-vie, ainsi que de la gestion des risques. Afin de pouvoir proposer au client des solutions sur mesure et de maintenir la correspondance avec lui et les assureurs, le traitement des données clients est indispensable à l'exécution du mandat.

1.4. Service compétent en matière de protection des données

Le responsable **interne** pour les thèmes de la protection des données et l'interlocuteur en cas de questions est:

Urs Thalmann
Directeur général
Qualibroker Oberwallis AG
Balfrinstrasse 5
CH- 3930 Visp
Téléphone +41 58 854 03 52
E-mail uthalmann@qualibroker.ch

2. Structure du système d'information

2.1. Imprimante, matériel de bureau et envoi postal

Les imprimantes sont mises à disposition et entretenues par Faigle SA, à CH-8050 Zurich. Le matériel de bureau est acheté auprès d'Ofrex AG, à CH-8152 Glattbrugg. La Poste CH SA, à CH-3030 Berne, est responsable de l'envoi postal.

2.2. Composants du système d'information

2.2.1. Direction de l'entreprise

La responsabilité globale de la protection des données incombe à la direction. Cette responsabilité n'est pas transmissible.

2.2.2. E-mail, internet/intranet et téléphone

Sur tous les clients, un accès Internet à des fins professionnelles est configuré. Chaque collaborateur dispose d'un compte e-mail individuel et d'une ligne directe. Les transitions entre le réseau interne et externe sont protégées par un pare-feu. Depuis l'extérieur, seuls certains collaborateurs, enregistrés auprès de UMB AG à CH-6330 Cham ou de Silicom SA à CH-1950 Sion, peuvent accéder au système de Qualibroker Oberwallis AG à l'aide d'un code.

L'utilisation privée de l'infrastructure et des e-mails est tolérée dans une mesure limitée et doit impérativement avoir lieu en dehors des heures de travail ou pendant les pauses.

2.2.3. Gestion des RH

Pour le processus de recrutement, l'outil de candidature de Ostendis AG, CH-5706 Boniswil est utilisé. En cas de besoin, Impulse-Group GmbH, à CH-8008 Zurich est impliquée lors des nouvelles embauches.

2.2.4. Gestion des documents

Les données et documents sont stockés de manière centralisée sur les serveurs de UMB AG et Silicom SA ainsi que chez Microsoft, et sont accessibles via PowerApp (Brokers) et Office365. Les droits d'accès à des données et documents spécifiques sont accordés en fonction de la fonction et du rôle de chaque collaborateur.

2.2.5. Exploitation informatique

Le domaine informatique est assuré par les partenaires d'externalisation UMB AG et Silicom SA et, au sein de notre groupe, supervisé par Qualibroker Swiss Risk & Care SA. Ces deux partenaires gèrent les serveurs sur lesquels sont stockés les applications, données et documents de Qualibroker Oberwallis AG, ainsi que les comptes Microsoft attribués à chaque collaborateur. Le logiciel de courtage d'assurances est fourni et maintenu par Bro-kinsoft SA, à CH-1950 Sion. Les applications de la plateforme Microsoft Power sont développées et gérées par Powerfully GmbH, 8307 Ilnau-Effretikon. Triboni AG, CH-8005 Zurich met à disposition son logiciel de numérisation.

Ces partenaires confirment, par la signature du contrat, le respect des dispositions relatives à la protection des données pour eux-mêmes et leurs employés.

Les collaborateurs peuvent accéder, via leur ordinateur (client), aux données présentes sur les serveurs de UMB AG / Silicom SA nécessaires à l'exécution de leurs tâches. Toutes les données sont régulièrement sauvegardées et archivées par UMB AG / Silicom SA.

Le pare-feu ainsi que le programme antivirus doivent être régulièrement contrôlés et maintenus à jour par UMB AG / Silicom SA.

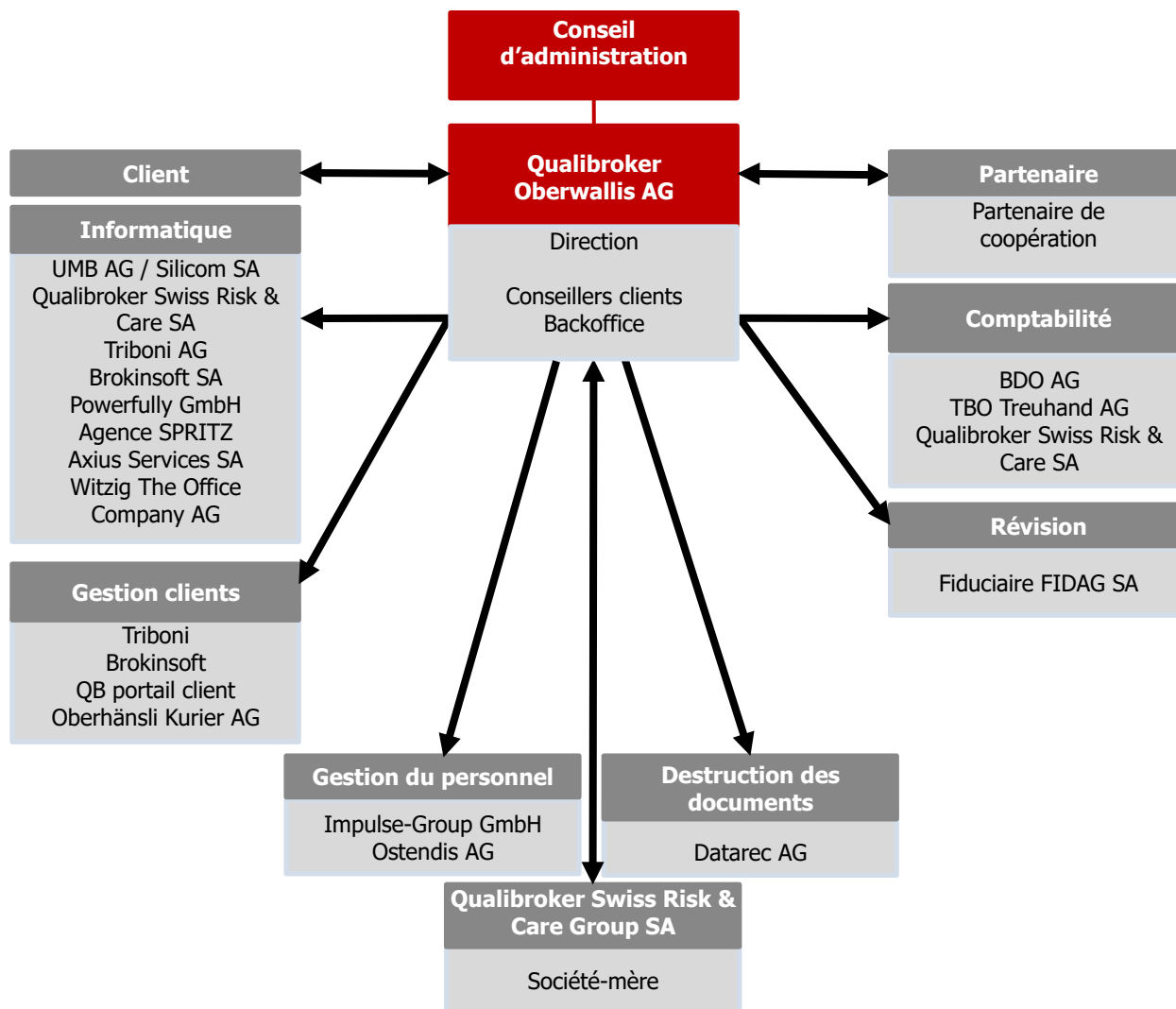
En outre, Qualibroker AG exploite un portail client. L'utilisation de ce portail nécessite un accord d'utilisation séparé entre le client et Qualibroker AG. La réalisation du site web a été effectuée par Agence SPRITZ, 59700 Marcq-en-Baroeul, France.

2.2.6. Cookies

Les cookies suivants sont utilisés sur le site internet de Qualibroker Oberwallis AG: Google Ads, Google Analytics, Facebook Marketing et Craft Cookie.

2.3. Interfaces

Le graphique ci-dessous montre les interfaces de données et de documents de Qualibroker Oberwallis AG vers l'extérieur. Une liste des interfaces ainsi qu'un aperçu des fournisseurs et des rapports d'externalisation sont tenus à l'interne.



Les données personnelles traitées par Qualibroker Oberwallis AG dans le cadre de son activité de courtage en assurances comprennent les informations communiquées par le preneur d'assurance, l'assureur et l'assuré, ainsi que les informations accessibles publiquement. En tant qu'employeur, Qualibroker Oberwallis AG traite également les données personnelles obtenues auprès des employés, des candidats et d'Impulse-Group GmbH, qui peut être mandatée pour des tâches de gestion des ressources humaines.

Afin d'obtenir des offres pour les clients et de conclure des contrats d'assurance, il est nécessaire de transmettre les données des clients aux partenaires assureurs de Qualibroker Oberwallis AG pour l'exécution des commandes.

Le département informatique est externalisé auprès de UMB AG et Silicom SA. Dans le cadre de leurs activités Triboni AG, Office365, Brokinsoft SA (CH-1950 Sion) et Powerfully GmbH (CH-8307 Effretikon) ont accès aux données électroniques des clients et des employés via le portail client de Qualibroker.

La comptabilité salariale est assurée par TBO Treuhand AG (CH-8036 Zurich). Les états financiers de Qualibroker Oberwallis AG sont établis par Qualibroker Swiss Risk & Care SA, Lausanne. Le traitement fiscal est effectué par BDO AG, CH-8005 Zurich. Fiduciaire FIDAG SA (CH-1920 Martigny) est responsable de l'audit. Ces sociétés disposent d'un accès aux documents commerciaux de Qualibroker Oberwallis AG dans le cadre de leurs activités.

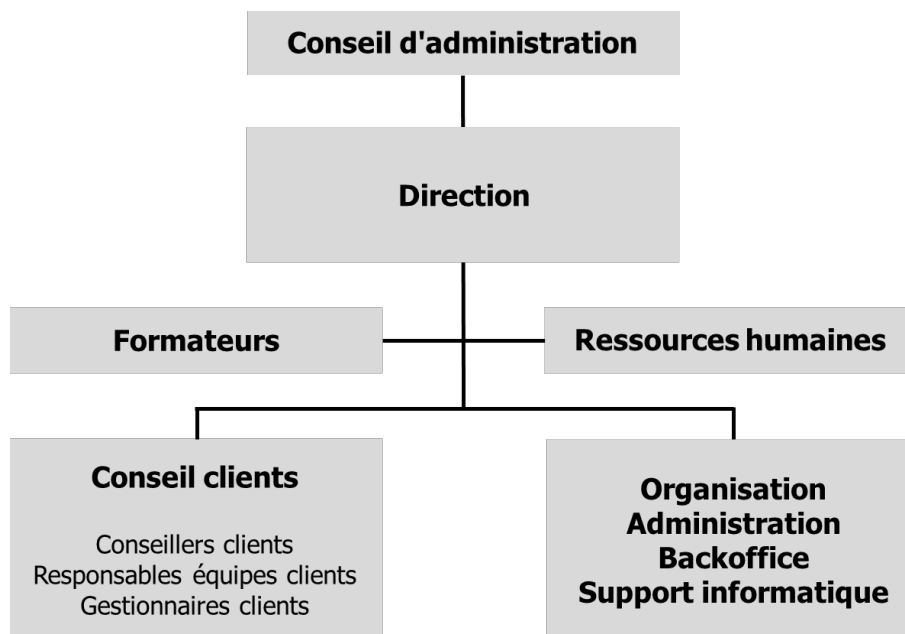
Datarec AG, à 3006 Berne, Suisse, est chargée de la destruction des documents contenant des informations sur les clients et les employés conformément aux réglementations en matière de protection des données.

Qualibroker Oberwallis AG collabore étroitement avec Schreiber Maron Sprenger AG, Qualibroker AG et Qualibroker Ticino SA. Pour permettre cette collaboration, les employés de ces sociétés disposent généralement d'une autorisation de traitement des données clients de l'entreprise concernée.

3. Services concernés

3.1. Domaines d'organisation de Qualibroker Oberwallis AG

La responsabilité globale de la protection des données incombe à la direction. Cette responsabilité n'est pas transmissible.



4. Utilisateurs et accès aux données

4.1. Utilisateurs

Tous les collaborateurs de Qualibroker Oberwallis AG sont des utilisateurs du système informatique et peuvent traiter des données. Les droits d'accès de tous les collaborateurs sont documentés et attribués selon la fonction et le rôle.

Qualibroker Oberwallis AG dispose d'un règlement d'utilisation sur l'infrastructure informatique et de télécommunication.

4.2. Gestion des utilisateurs

La gestion des utilisateurs est assurée par le coordinateur informatique interne. La direction est responsable de la définition des droits d'accès informatiques des différents collaborateurs.

4.3. Suppression de l'autorisation d'accès

Les utilisateurs disposent d'un droit d'accès aussi longtemps et dans la mesure où ils en ont besoin pour l'exercice de leurs activités. En cas de départ ou de changement de tâches au sein de la société Qualibroker Oberwallis AG, l'autorisation d'accès est retirée et les autorisations d'accès nécessaires pour le nouveau domaine d'activité éventuel sont réattribuées.

4.4. Formation des utilisateurs

Les utilisateurs du système informatique mis à disposition par UMB AG et Insysta GmbH sont formés de différentes manières dans le domaine de la protection des données et de la technique d'application.

Chaque collaborateur est rendu attentif aux dispositions en matière de protection des données dans l'entreprise par le biais du règlement d'engagement et signe sa réception. Les collaborateurs sont régulièrement formés dans le domaine de la protection des données. Le niveau de formation de chaque collaborateur est documenté.

4.5. Instructions/directives

Le traitement des données est réglementé par des instructions, des règlements et des directives. Ceux-ci sont régulièrement mis à jour par le service compétent.

4.6. Processus

Les données du système d'information de Qualibroker Oberwallis AG sont collectées, traitées et transmises selon des processus définis. Les détails relatifs aux processus sont disponibles dans les descriptions de processus correspondantes. Ces documents sont faciles à trouver dans la cartographie des processus sur l'intranet de Qualibroker Oberwallis AG et sont destinés à l'usage interne.

5. Traitement des données / catégories de données

5.1. Origine des données

Les données personnelles traitées par Qualibroker Oberwallis AG comprennent les données communiquées par le preneur d'assurance, l'assureur, l'assuré ou des tiers autorisés et les données accessibles au public. Aucune donnée n'est collectée auprès d'autres tiers.

5.2. Catégories de données traitées

Les principales catégories de données que Qualibroker Oberwallis AG traite dans le système ou archive sur papier sont les suivantes:

- Données clients (telles que nom, adresse, date de naissance, sexe, nationalité, données sur la solvabilité)
- Données issues des demandes, y compris des questionnaires supplémentaires correspondants (p. ex. informations du demandeur sur le risque assuré, réponses aux questions, rapports d'experts, indications de l'assureur précédent sur l'évolution des sinistres à ce jour)
- Données issues de contrats avec des assureurs (p. ex. durée du contrat, risques assurés, prestations, données issues de contrats existants)
- Données d'encaissement (p. ex. date et montant de la réception des primes, arriérés, rappels, avoirs, coordonnées de paiement)
- Éventuelles données de sinistre (p. ex. déclarations de sinistre, rapports de clarification, justificatifs de facture, données concernant des tiers lésés)

5.3. Déclaration de la collecte des données auprès du PFPDT

Les dispositions légales ne prévoient aucune déclaration des fichiers traités par Qualibroker Oberwallis AG auprès du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT). En tant que titulaire de coordonnées et de contrats de fournisseurs et de partenaires d'externalisation ainsi que de fichiers pour sa propre gestion du personnel, Qualibroker Oberwallis AG est libérée de l'obligation d'annonce conformément à l'art. 12 al. 5 LPD.

Qualibroker Oberwallis AG traite d'autres fichiers de clients en tant que sous-traitant pour le compte de ces clients. Le client concerné reste propriétaire de ces données et est donc responsable d'une éventuelle inscription auprès du service de protection des données.

6. Archivage des données

Qualibroker Oberwallis AG dispose d'un règlement interne sur la conservation des documents et des données.

6.1. Obligation d'archivage

Les documents soumis à l'obligation d'archivage sont archivés pendant la durée exigée par la loi et sont protégés contre les modifications et les accès non autorisés.

6.2. Durée de conservation et effacement

Le délai de conservation légal de dix ans s'applique en principe à la conservation des documents commerciaux (art. 958^fal. 1 CO). Si les documents commerciaux sont conservés sous forme électronique ou sous une forme comparable, ils doivent pouvoir être rendus lisibles pendant cette période (art. 958^fal. 3 CO).

Sauf obligation légale de conservation, les données personnelles sont conservées aussi longtemps qu'elles sont nécessaires à la finalité pour laquelle elles ont été collectées. Elles sont ensuite supprimées.

7. Mesures techniques et organisationnelles

7.1. Contrôle d'accès

L'accès au bâtiment administratif de Qualibroker Oberwallis AG est sécurisé par un système de clé. En outre, l'accès aux bureaux du bâtiment n'est possible qu'au moyen d'une clé. Les visiteurs doivent impérativement sonner à la réception pour pouvoir y accéder. Les visiteurs doivent toujours être accompagnés dans les locaux. Les locaux abritant des installations techniques de transmission et de conservation des données, p. ex. des serveurs, sont sécurisés par des systèmes de fermeture ou d'accès et ne sont accessibles qu'à un cercle restreint de personnes.

7.2. Contrôle des supports de données

Grâce à des mesures informatiques, seules les personnes autorisées peuvent traiter les données sur les supports de données électroniques.

Les disques durs, State Solid Discs et autres supports de données qui sont montés de manière fixe dans des installations de traitement des données pour une utilisation normale ne doivent pas être démontés des installations, sauf à des fins d'élimination ou de réparation. Par ailleurs, les moyens informatiques destinés à un usage stationnaire ne doivent pas être retirés des locaux de Qualibroker Oberwallis AG, sauf à des fins d'élimination, de cession, de migration ou de réparation.

Avant d'être éliminés, les supports de données doivent être irrémédiablement effacés et, si possible, broyés.

Les documents contenant des données pertinentes concernant les clients sont détruits au moyen d'un broyeur de documents ou par élimination (Datarec AG).

7.3. Contrôle du transport

Les données sensibles envoyées par e-mail sont protégées par un cryptage de serveur à serveur.

Les cartes SIM, mémoires flash, clés USB et autres supports de données destinés à un usage mobile doivent être surveillés et conservés en lieu sûr en dehors de Qualibroker Oberwallis AG. Dans la mesure où la technique le permet, les supports de données mobiles doivent être cryptés.

Les documents destinés à être déchiquetés par Datarec AG sont conservés et transportés dans des conteneurs fermés jusqu'à leur destruction effective.

7.4. Contrôle de la notification

La personne concernée doit avoir consenti à la communication des données, ou le consentement doit pouvoir être présumé en fonction des circonstances. Les données clients sensibles ne peuvent être transmises que sous forme cryptée. Les transmissions de données sont journalisées. Il faut toujours vérifier si la personne à l'origine de la demande est autorisée à fournir des renseignements.

Les personnes autorisées à fournir des renseignements sont enregistrées dans le logiciel de courtage en assurances. Celles-ci sont vérifiées chaque année par le client à l'occasion de l'entretien annuel.

7.5. Contrôle de la mémoire

Les entrées, modifications ou effacements non autorisés dans la mémoire sont empêchés par un contrôle d'accès et d'autorisation (p. ex. nom d'utilisateur/mot de passe) ainsi que par les applications informatiques. La mise à jour régulière des systèmes d'exploitation et des applications permet de minimiser les attaques de logiciels malveillants. Des sauvegardes sont régulièrement réalisées afin de protéger les données sensibles contre toute perte.

7.6. Contrôle d'accès

L'accès au système d'information de Qualibroker Oberwallis AG n'est possible qu'avec les données d'authentification correspondantes. Des données d'accès sont définies pour chaque collaborateur. Chaque collaborateur les reçoit le premier jour de travail.

En raison du système, tous les mots de passe doivent être changés à un rythme prédéfini. Il est interdit de définir deux fois de suite le même mot de passe pour le même utilisateur. En cas de saisie erronée répétée des données d'accès, l'accès au système d'information est bloqué et doit être réactivé manuellement par le coordinateur informatique.

Le système est protégé par un pare-feu contre l'utilisation par des personnes non autorisées en dehors de Qualibroker Oberwallis AG. La sécurité est contrôlée en permanence dans le cadre des mesures de sécurité informatique.

7.7. Contrôle de la saisie

Toute saisie non autorisée dans la mémoire doit être évitée et il doit être possible de vérifier a posteriori dans les systèmes quelles données personnelles ont été saisies, à quel moment et par quelle personne. C'est pourquoi, pour des raisons de sécurité du système et d'intégrité des données, toutes les saisies et mutations sont constamment surveillées et journalisées.

7.8. Mesures dans le domaine des terminaux

Le premier jour de travail, chaque collaborateur reçoit un mot de passe personnel lui permettant d'accéder à son ordinateur. Ce mot de passe doit être traité de manière strictement confidentielle et ne doit pas être transmis à des tiers. L'utilisation de tous les logiciels ou de l'ensemble du système d'exploitation de Qualibroker Oberwallis AG qui ne sont pas la propriété de Qualibroker Oberwallis AG n'est possible qu'avec l'autorisation expresse de Qualibroker Oberwallis AG. Lorsqu'ils quittent leur poste de travail, les collaborateurs doivent bloquer l'accès au terminal.

7.9. Séparation des serveurs de test et de production

Pour tester de nouveaux composants logiciels, les données sont copiées sur un serveur de test. Tous les tests sont effectués sur le serveur de test et exclusivement avec les données qui se trouvent sur le serveur de test.

7.10. Violations de la sécurité des données

Si des violations de la sécurité des données sont constatées, le supérieur hiérarchique direct et le responsable interne en matière de protection des données doivent être immédiatement informés. Ensuite, l'obligation d'annoncer selon les art. 22 ss LPD est satisfaite. Un diagramme de processus a été établi à cet effet pour l'usage interne.

Toutes les violations de la sécurité des données sont consignées dans un répertoire. Ce faisant, les informations suivantes sont saisies:

- Date de l'incident et/ou de sa découverte
- La personne qui a signalé l'incident
- Ce qui s'est passé
- Précision si Qualibroker Oberwallis AG est concernée en tant que responsable ou sous-traitant
- Évaluation du risque pour la personnalité et les droits fondamentaux de la/des personne(s) concernée(s) par la violation de la sécurité des données
- À qui les déclarations de l'incident ont été envoyées ainsi que le nom et la date du document de déclaration
- Causes et répercussions de l'incident
- Quelles données ont été restaurées et lesquelles l'ont été manuellement
- Comment la restauration a été réalisée et par qui elle a été effectuée
- Quelles mesures ont été prises
- Personne compétente

7.11. Télétravail

Qualibroker Oberwallis AG offre la possibilité de travailler volontairement depuis chez soi ou ailleurs. Il a été convenu contractuellement (règlement d'engagement) que la sécurité des données doit être garantie à tout moment et en tout lieu. En particulier, il est interdit

- d'emporter à la maison des documents physiques et
- d'imprimer des documents à la maison sur des appareils privés.

Les collaboratrices et collaborateurs en télétravail sont tenus de veiller à ce que les secrets commerciaux soient protégés et à ce que les membres de leur famille ou des tiers ne puissent pas accéder aux données professionnelles. Si ces conditions ne sont pas remplies, la possibilité de l'activité de télétravail prend fin.

8. Droits des personnes concernées

Une personne physique qui peut être identifiée sur la base des données à caractère personnel traitées par Qualibroker Oberwallis AG est considérée comme une personne concernée. Qualibroker Oberwallis AG traite les données personnelles, d'une part, en tant que sous-traitant de données clients et, d'autre part, en tant que responsable du traitement des données de partenaires, collaborateurs et fournisseurs. Dans le premier cas, c'est le client qui est responsable. Les personnes concernées doivent faire valoir les droits énumérés ici auprès du responsable respectif.

8.1. Obligation d'informer lors de la collecte de données personnelles

Selon l'art. 19 LPD, Qualibroker Oberwallis AG est tenue d'informer les personnes concernées de la collecte de données personnelles auprès desquelles elle agit en tant que responsable du traitement des données.

8.2. Droit d'accès

Toute personne peut demander au responsable du traitement si des données la concernant sont traitées, quelles données la concernant sont disponibles, d'où proviennent ces données, dans quelle finalité elles sont traitées, à qui les données sont communiquées, quelles catégories de données existent et pendant combien de temps les données sont conservées.

La demande de renseignements peut être adressée par écrit, accompagnée d'une copie de la carte d'identité ou du passeport, à l'adresse de contact du responsable. Pour les demandes particulièrement complexes, une participation aux coûts jusqu'à concurrence de CHF 300.– peut être exigée.

8.3. Droit d'accès et droit de rectification

Les personnes concernées ont le droit de consulter leurs données personnelles traitées par le responsable du traitement. Si, malgré les efforts déployés pour garantir l'exactitude et l'actualité des données, des informations erronées sont enregistrées à votre sujet, celles-ci seront rectifiées à votre demande. Les personnes concernées en sont informées après la rectification.

8.4. Droit à l'effacement

Dans la mesure où le responsable du traitement n'est pas tenu ou autorisé à conserver certaines données personnelles en raison des lois et prescriptions en vigueur, les personnes concernées ont le droit d'obtenir l'effacement de leurs données du système du responsable.

8.5. Droit à la limitation du traitement

Dans les conditions énoncées à l'art. 18 RGPD, les personnes concernées ont le droit d'obtenir du responsable du traitement une limitation du traitement.

8.6. Obligation de communication en relation avec la rectification ou l'effacement de données à caractère personnel ou la limitation du traitement

Conformément à l'art. 19 RGPD, Qualibroker Oberwallis AG communique à tous les destinataires auxquels des données à caractère personnel ont été communiquées toute rectification ou tout effacement des données à caractère personnel ou toute limitation du traitement, sauf si cela s'avère impossible ou exige des efforts disproportionnés. Qualibroker Oberwallis AG informe la personne concernée de ces destinataires si celle-ci le demande.

8.7. Droit à la portabilité des données

Les personnes concernées ont le droit d'obtenir les données personnelles les concernant qu'elles ont fournies à un responsable du traitement et de les transmettre à un autre responsable du traitement sans que le responsable du traitement auquel les données personnelles ont été communiquées y fasse obstacle.

8.8. Droit d'opposition

Si le traitement des données n'est pas absolument nécessaire à l'exécution du contrat ou si le responsable n'est pas tenu ou autorisé à traiter les données en vertu des lois et prescriptions en vigueur, les personnes concernées peuvent s'opposer à tout moment à ce traitement avec effet pour l'avenir.

8.9. Droit de révoquer un consentement

Tout consentement au traitement des données donné à Qualibroker Oberwallis AG peut être révoqué conformément à l'art. 7 RGPD. La révocation est aussi simple que l'octroi du consentement.

8.10. Droit de recours

En cas de violation de leurs droits, les personnes concernées ont la possibilité de recourir auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données.

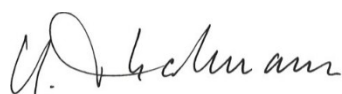
9. Dispositions finales

9.1. Modifications du règlement

Le règlement de traitement des données est régulièrement mis à jour. Le présent règlement peut être modifié à tout moment. Les modifications requièrent la forme écrite et l'accord du président de la direction générale ainsi que du service responsable de la protection des données.

9.2. Approbation

Le présent règlement de traitement des données a été approuvé par la direction de Qualibroker Oberwallis AG et entre en vigueur le 18.02.2026.



Urs Thalmann
Directeur général

En cas de divergence entre la version allemande et une traduction, la version allemande fait foi.